



Base horaire sur la fiche de paie

Par **laloup**, le **10/07/2013** à **19:11**

Je suis routier, aux 35h mensuel....Toutes mes heures sup sont payées....DONC sur chaque fiche de paie je devrais trouver ma base horaire (150h) et ensuite s'il y a lieu les heures sup. Par contre à chaque fois que j'ai des congés payés, je ne retrouve plus cette base horaire ????? Seulement les heures travaillées et ensuite on me rajoute des heures qui sont dans mon compte temps ????

CETTE BASE HORAIRE NE DOIT ELLE PAS ETRE NOTEE SUR CHAQUE FICHE DE PAIE
???? C EST QUELQUE CHOSE DE FIXE ???
J AI DU MAL A COMPRENDRE ?????

merci de vos réponses

Par **P.M.**, le **10/07/2013** à **19:50**

Bonjour,
Effectivement normalement cela ne devrait pas changer pendant les congés payés mais je ne comprends de quelles heures vous parlez qui sont dans votre compte temps...